



### Animateur référent

Jean-Marie MILLIARD  
FREDON HN  
02.77.64.50.31  
jean-marie.milliard@fredon-hn.com

### Animateur suppléant

Valérie PATOUX  
CA 14  
02.31.53.55.09  
v.patoux@calvados.chambagri.fr

### Directeur de la publication

Daniel GENISSEL  
Président de la Chambre  
régionale d'agriculture de  
Normandie

BSV consultable sur les sites  
de la DRAAF, des Chambres  
d'agriculture et des partenaires du  
programme

Abonnez-vous sur

[www.chambre-agriculture-normandie.fr](http://www.chambre-agriculture-normandie.fr)

Action pilotée par le Ministère chargé  
de l'agriculture et le Ministère chargé  
de l'environnement, avec l'appui  
financier de l'Agence Française pour  
la Biodiversité, par les crédits issus  
de la redevance pour pollutions  
diffuses attribués au financement du  
plan Ecophyto2.



## L'essentiel de la semaine :

Le temps plus favorable au mildiou des derniers jours n'a pas suffi à faire remonter les réserves de spores, qui ont été éliminées par les épisodes caniculaires. Le Pays de Caux reste sur ce point en marge du reste de la région, puisque nous y continuons d'enregistrer des contaminations.

Malgré les épisodes pluvieux, la sénescence progresse, et sur quelques parcelles partiellement défanées, la distinction se fait à peine entre les zones défanées – non défanées.

Des repousses physiologiques, et quelques secondes tubérisations sont signalées. Les pluies passées pourraient être favorables à l'accentuation de ce phénomène.



Photo : JM Milliard

Des symptômes supposés d'alternariose continuent d'être signalés.

Les pucerons et auxiliaires sont en régression.

## MILDIOU

### Situation sur le terrain

Pas de symptôme signalé cette semaine. La situation reste calme. Avec la sénescence, la surveillance de cette maladie doit être plus fine, notamment dans le Pays de Caux (sur une parcelle suivie, les symptômes de mildiou ont évolué, et se sont réactivés).

### Au niveau des modèles : au 1 août 2018

Analyse du risque mildiou réalisée avec l'Outil d'Aide à la Décision MILEOS®, mis à disposition par ARVALIS Institut du végétal.

Stations météorologiques	Date(s) où le seuil de nuisibilité a été atteint	Niveau de risque * au 16/08	Seuil de nuisibilité atteint le 16/08/18			Pluie depuis le 08/08/2018
			VS	VI	VT	
Bernières sur Mer (14)	le 13/08		non	non	non	13,5 mm
Bretteville G Caux (76)	les 11, 12, 13, 15/08		oui	oui	oui	41,5 mm
Carpiquet (14)	les 9, 12, 13, 14/08		non	non	non	17,5 mm
Damblainville (14)	/		non	non	non	11 mm
Etrépagny (27)	/		non	non	non	63 mm
Gisay (27)	/		non	non	non	11,5 mm
Gouville (27)	/		non	non	non	2 mm
Le Neubourg (27)	/		oui	non	non	21 mm
Luneray (76)	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Yvetot (76)	les 9, 10, 11, 13/08		oui	oui	oui	18,5 mm

\*Niveau de risque = réserve de spores

Nul	Faible	Moyen	Fort	Très fort
-----	--------	-------	------	-----------

### **Analyse de risque**

Les précipitations de la semaine écoulée associés à une diminution des températures ont entraînés des contaminations sur le Pays de Caux et la bordure maritime.  
Dans le reste de la région, les réserves de spores sont nulles.

Les zones de la région où les réserves de spores sont nulles ne devraient pas connaître de contamination suffisamment importante pour que les seuils de nuisibilité soient atteints en début de semaine prochaine. Outre le Pays de Caux le risque est actuellement nul à faible.

Si localement les conditions météorologiques sont différentes de celles vécues sur les postes climatiques ci dessus, ayez en mémoire que les conditions climatiques favorables à la sporulation sont, pour une hygrométrie à 87%, d'une durée de :

- ◇ 6 heures à une température de 21°C
- ◇ 8 heures à une température de 15°C
- ◇ 17 heures à une température de 10°C

### **PUCERONS ET DORYPHORES**

Pucerons : Peu de pucerons de signalés. En pomme de terre de consommation, le seuil de nuisibilité n'est pas atteint. Pour rappel, le seuil de nuisibilité est atteint lorsque 20 folioles sur 40 sont porteuses de pucerons

Doryphores : Pour rappel, le seuil de nuisibilité est atteint lorsque 2 foyers pour 1000 m<sup>2</sup> en bordure de parcelle sont observés (1 foyer = 2 à 3 plantes avec au moins 20 larves au total).